



L'écho

Bulletin d'information intermunicipal de
Compton et Compton Station

Mars 1999 - Vol. 8 - No 5

Éditorial

- Papa dis. Dis papa, cherche la lune pour moi.
- Euh ...
- Plait ...
- Ben, c'est que ...
- Moi, y veux jouer avec
- Rachelle, la lune n'est pas un ballon
- Peut-être qu'elle, elle veut jouer avec moi
- Écoute, la lune est un euh ... une ... une planète
- Et alors ?
- C'est très très loin
- C'est pas grave
- C'est que je ne peux pas l'atteindre
- Prend l'échelle
- Mais non, voyons cela prendrait une échelle ben plus longue que la nôtre.
- Ah ...
- Bonne nuit Rachelle
- Dis papa, tu vas chercher une longue longue échelle, dis ? pour moi ?
- Voyons soit raisonnable, je peux pas y arriver.
- Peux-tu essayer dis ?
- C'est que cela n'a pas de sens ...
- Toi, tu es capable
- Oui mais il faut que tu apprennes qu'on ne peut pas tout faire. Puis la lune c'est un genre de cailloux qui pourrait de toute façon pas jouer avec toi.
- C'est un bonhomme qui joue parmi les étoiles
- Non c'est un ... un satellite de la terre
- J'ai vu un bonhomme
- Mais non, on a même atterri sur la lune, et il n'y a personne
- Tu m'emmènes dis ?
- Non je ne peux pas. Cela prendrait un spécialiste, Rachelle, on ne va pas sur la lune comme ça.
- Ben moi j'irai
- Ben oui c'est ça, fait de beaux rêves.

- Rachelle, te souviens-tu que tu m'avais demandé de chercher la lune pour toi, quand tu étais petite ?
- Oui, tu ne voulais pas, puis je t'avais répondu que moi j'irai.
- Pis t'as pas été.
- C'e n'est pas important, mais mon petit rêve m'a porté bonheur. Sans lui je n'enseignerais pas l'astrophysique aujourd'hui.
- M'ouain, t'sais j'avais de gros problèmes de sous alors.
- Papa, te souviens-tu que je t'avais dis qu'un jour j'irai chercher ton lac, que je te rachèterai ta terre avec le lac que tu y avais creusé ?
- T'as don ben jamais arrêter de rêver en couleurs ...
- C'est que, papa, ... c'est fait. Viens avec moi, j'ai été chercher ton lac. Il est à nouveau à toi maintenant. Viens, viens allons voir la lune se coucher dedans...

□

Alexandre Buysse

À L'INTÉRIEUR

L'Association coopérante pour le lieu historique national Louis-S.-St-Laurent	2-3
Le bottin des ressources d'ici ;	4
Nos travailleurs autonomes	
La bibliothèque de Compton	5
Réunion du conseil municipal de Compton Station	6
Recent council meeting Compton Station	7
Caritas - Share the Bread Campaign	7
Sécurité publique : la vitesse à Compton ; un message de la Sécurité du Québec	8-9
À l'école Louis St-Laurent	10
L'école primaire des Arbrisseaux	11
Compte rendu des décisions prises par le Conseil d'administration de la Corporation de Développement des Compton	12-13
Le Club Lions	13
Caritas - La campagne du pain partagé	13
Pour la reconstruction d'une église	14
Cours de natation de la Croix Rouge	14
L'AFÉAS	15
Votre déclaration de revenus 1998 ;	16-17-18
Un message de Communication-Québec	
Nos annonceurs	19



Les Amis du lieu historique national Louis-S.-St-Laurent, en pages 2 et 3

Lancement d'une Association coopérante pour le lieu historique national : "Les amis" du lieu historique national Louis-S.-St-Laurent.

Depuis quelques semaines des "Amis" du lieu historique se sont regroupés dans le but de former une Association coopérante, c'est à dire un groupe sans but lucratif travaillant de concert avec le personnel de Parc Canada à la mise en valeur du lieu. Nous avons rencontré Mme France Provencher, régisseur du lieu historique depuis son ouverture en 1982 et initiatrice du projet de l'Association coopérante.

Mme Provencher, quel est le rôle de cette association coopérante que votre groupe lance ici à Compton ?

Notre association coopérante est un regroupement d'individus à qui le lieu historique tient à coeur et qui désirent travailler à sa mise en valeur. Ce groupe d'"Amis du lieu" se veut une liaison entre le lieu historique et la communauté. Nous désirons offrir des services et une programmation visant à améliorer la qualité du lieu et de son accueil à la collectivité et aux touristes. En résumé, offrir un soutien communautaire organisé et valable au lieu historique

C'est une formule déjà adoptée ailleurs ?

Oui, depuis les années 1970 c'est une formule adoptée dans l'entourage des lieux historiques nationaux partout au Canada. Il y a plus de 60 groupes de ce type oeuvrant dans tout le pays. Au Québec, nous avons "Les Amis du Fort -Lennox" fondé en 1986 et "L'association Coopérante du Parc de la Mauricie". Ce sont des groupes très actifs et impliqués

de près à la mise en valeur de ces lieux.

Quel sont les liens entre le lieu historique et l'Association coopérante ?

Il y aura entente officielle écrite entre l'Association et le lieu dans laquelle les rôles de chacun seront bien définis. Essentiellement, l'Association partagera le mandat du lieu tout en conservant son autonomie et sa marge de manoeuvre.

Selon vous, qu'est ce que ça donne aux gens de s'impliquer dans une telle association ?

Les gens qui vont s'impliquer sont des gens à qui le lieu tient à coeur, des gens qui réalisent notre chance à Compton d'avoir un site d'importance nationale. Nous avons ici beaucoup de personnes qui aiment l'histoire et le patrimoine et qui, je crois, peuvent retirer énormément de satisfaction personnelle à relever le défi de démarrer un projet embryonnaire et de le mener à bout. Ce type de projet se fait dans un contexte de détente et de loisir. Tu organises des activités concrètes dont tu peux immédiatement apprécier le succès. C'est très gratifiant !

Quels sont les principaux avantages d'une Association coopérante ?

C'est un service aux gens de la région et aux touristes. Tu agis directement sur le développement de l'économie locale, de la vie culturelle et du patrimoine de

ta région. L'Association coopérante permet la formation d'une réserve de personnes-ressources prêtes à partager leurs diverses compétences. Elle permet également l'augmentation du tourisme et chez les résidents de Compton l'accroissement d'un sentiment d'appartenance envers le lieu.

Vous vous êtes fixé des buts et des objectifs précis ?

Oui, d'abord jeter un pont entre le lieu et la collectivité locale et ainsi aider à créer des liens pouvant déboucher sur des initiatives et des partenariats créatifs. Nous voulons évidemment augmenter le nombre de visiteurs au site et dans la localité et mieux faire connaître ce que nous avons. Pour cela nous désirons offrir des services et des activités qui vont au delà du mandat du lieu. L'association devra développer un niveau d'autosuffisance financière au bout d'une période déterminée et donc dégager des revenus destinés aux activités et aux projets initiés par le lieu et l'association.

Mais tous ces objectifs ne sont-ils pas déjà le mandat du personnel du lieu historique ?

L'Agence Parcs Canada (Parcs Canada est maintenant l'Agence Parcs Canada et ce, depuis 1998) a pour mandat de protéger le patrimoine qui lui est confié de manière à le léguer intact aux générations futures et de mettre en valeur ce patrimoine pour le bénéfice de l'ensemble des

canadiens. Les employés de l'agence ont à coeur ce mandat et il est une préoccupation constante qui est toujours à notre esprit. Mais l'implication des gens du milieu est essentielle pour une synergie avec la communauté locale. Ce n'est pas que le personnel du Lieu historique veut se retirer des activités, au contraire, c'est qu'on veut un supplément de services pour les gens de la région et pour les touristes. De toutes façons cela fait partie de la tradition du lieu historique Louis-S.-St-Laurent de travailler avec les gens d'ici. Depuis que nous sommes ouverts en 1982 on a toujours eu besoin des gens de la communauté et ils ont toujours collaborés d'une manière ou d'une autre. Pensons à la pièce de théâtre en 1983 racontant les anecdotes des personnes âgées de la communauté, et plus récemment "La Ferme au Marché" et "La Fête des Récoltes" ainsi que la participation de la Chorale de Compton pendant des années.

Le lieu historique national Louis-S.-St-Laurent fait partie de notre paysage local depuis déjà de nombreuses années, on a donc tendance à le prendre pour acquis et peut-être même à mal le connaître et l'apprécier. Vous voulez nous parler un peu de sa raison d'être ?

À un moment donné la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada a décidé que Louis-S.-St-Laurent a une importance historique nationale et que le meilleur endroit pour commémorer la vie et l'oeuvre de l'Ancien Premier Ministre du Canada est sa résidence natale et son lieu d'origine. Alors furent faites les recherches historiques et ensuite les restaurations. Le site est particulièrement intéressant parce que la famille avait

conservé beaucoup de choses. Quatre-vingt-dix-huit pourcent des objets exposés dans la maison natale sont des originaux ayant appartenu à la famille !

Le site doit mettre en valeur deux thèmes historiques majeurs. Le principal s'intitule "Louis-S.-St-Laurent: deux carrières, un cheminement". Le secondaire porte sur "le milieu où St-Laurent vécut son enfance et sa jeunesse, c'est à dire le magasin général, la maison natale, ses études, sa famille et l'histoire de Compton et des Cantons-de-l'Est". Outre la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel des St-Laurent, le site a deux objectifs qui font également partie de ses préoccupations: "contribuer à la valorisation du patrimoine régional et national" et "participer à l'essor de la vie socio-culturelle et économique de la région".

Le site est vraiment un lieu privilégié de notre patrimoine local et nous voulons que les gens de Compton soient fiers d'avoir ici un très beau parc fédéral qui respecte l'environnement et qu'ils peuvent utiliser ce parc pour leur loisirs et celui de leurs invités.

Merci Mme Provencher !

Les répondants actuels du comité provisoire des "Amis du lieu historique national Louis-S.-St-Laurent" sont Céline Côté, Sylvie Dolbec, Johanne Poulin, Richard Leblanc, Michel Brière et France Provencher. S'il y a des gens intéressés à se joindre à eux dans le comité ou à travailler à des projets en concert avec l'Association coopérante, prière de contacter Mme France Provencher au 835-5448.



Propos recueillis par Lisette Proulx

PROVENANCE DE LA CLIENTELE DU LIEU HISTORIQUE LOUIS-S.-ST-LAURENT

Touristes 67%
Excursionnistes 33%

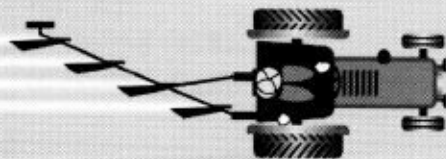
Local/régional	22%
Montréal	21%
Montréal/Laval	14%
Ailleurs au Québec	13%
Ailleurs au Canada	9%
Mauricie	6%
Québec	5%
Chaudière	4%
USA	3%
Autres pays	2%
Ailleurs en Estrie	1%



Desjardins
et vous,
une alliance
fertile!



**Caisse populaire Desjardins
de Compton**



4, rue Principale Sud
COMPTON
835-5475
Télec. : 835-5476



Desjardins pour s'aider soi-même

Bottin des travailleurs autonomes d'ici

Bernard Vanasse	Encanteur	835-9326
Michael Bernardin	Thérapeute en gestion de stress - Naturopathie - Massothérapie	849-6620
Nicole Ruel	Reiki - Manuponcture - Traitement énergétique - Détente et harmonisation	835-0348
Paulette Lafont	Révision et rédaction de textes	835-5721
Christian Dion	Conseiller en développement de carrière - Plan de carrière - Formation - Réorientation - Curriculum Vitae	835-5721
Micheline Jourdain	Technicienne en architecture - Plans: résidentiel, rénovation, agrandissement	835-5723
Lisette Proulx	conception et rédaction d'outils de communication, relations de presse, placements média, organisation et animation d'événements, production d'imprimés, recherches.	835-0476
Marc Carbonneau	Artisan sur bois	835-5723
Sonia Vermette Paré	Conseillère-stagiaire à la relation d'aide PRH - Accompagnement individuel - animation d'ateliers	837-2805
Élaine Caron	Orthopédagogue - Retard scolaire - Troubles (lecture, écriture et mathématique) - Déficit de l'attention - Atelier sur devoirs et leçons	835-5597
Daniel Broderick	Massothérapeute - Ortothérapeute	835-0348
E. et M. Lanctôt	Production laitière et ovine	835-5597
V. Tanguay	La Maison du Tissu économique - Patrons McCall & Jallie - Blouses et accessoires - tout sur le cours sur tissu extensible	835-5704
Claude Lieutenant	Tous genres de travaux - Réparation et entretien	835-0567

L'Écho est fier de soutenir la croissance de tous les travailleurs autonomes de la région et vous invite à en faire autant.

Ce bottin sera périodiquement remis à jour et publié. Nous invitons tous les autres travailleurs autonomes de la région à s'y inscrire.

Note :

Nous ne pouvons inscrire que les travailleurs autonomes, c'est à dire les personnes qui offrent un service ou un produit et qui ne sont ni actionnaire ni employé de compagnie.

**Les
Multiservices
Bouthillier**



**Service de
rénovation**

- plomberie
- pose de céramique
- peinture
- menuiserie
- tirage de joints
- etc.

Service de construction

- cabanons
- patios
- clôtures

11 Chemin Hatley
Compton, Qc,
JOB 1L0

(819) 835-9288

Le Supermarché en région

IGA Coaticook

265, rue Child

Coaticook, Québec

J1A 2B5

Tél.: (819) 849-6226

Fax: (819) 849-2579

IGA

*Notre priorité est de toujours
mieux vous servir*

Serge et Johanne Arsenault, prop.

La bibliothèque de Compton

La Saint-Valentin ce n'est pas juste pour les amoureux !

Les élèves de la maternelle de l'école Louis St-Laurent et les enfants de la pré-maternelle de la Garderie Les 3 Pommes de Compton ont célébré cette grande fête avec Benjamin et les animatrices de la bibliothèque de Compton, Nathalie et Lyne. Vous vous rappelez de Benjamin ? C'est une petite tortue bien sympathique que les enfants connaissent très bien.

Benjamin avait préparé des valentins très spéciaux pour chacun de ses amis, mais il n'avait pas attaché son sac d'école et tous ses valentins sont tombés dans la boue sans qu'il s'en rende compte. Quand Benjamin a réalisé le drame, il a eu beaucoup de chagrin pensant que ses copains ne lui donneraient rien puisque lui n'avait plus rien à leur offrir ! Il a pourtant reçu des cartes de tous ses amis ! De retour chez lui, Benjamin s'est donc mis à fabriquer des valentins pour tous. Ne pouvant attendre toute une année pour les remettre à ses camarades, il décida que le lendemain serait la fête de ses amis et que cette fête-là on pouvait la célébrer quand on veut. Après avoir écouté et regardé ce beau conte, nous avons tous reçu un morceau de casse-tête. En équipe, nous devions reconstituer plusieurs casse-têtes représentant la Saint-Valentin et des objets et personnages tirés du conte. Chaque casse-tête comportait un message de la Saint-Valentin : amour, amitié, tendresse, affection, câlin. Toutes les personnes présentes ont participé parce que la Saint-Valentin n'est vraiment pas le moment de laisser quelqu'un seul dans son coin ! Puis chaque enfant est reparti avec un petit valentin.

N'oubliez pas, la fête des grands amis se célèbre quand on veut...

Du nouveau, encore du nouveau !

Saviez-vous que de tout nouveaux livres ont fait leur apparition sur les rayons de la bibliothèque de Compton ? Oui, oui, juste avant les vacances de Noël et juste avant la Saint-Valentin ! De bons moments de détente avec des personnages si attachants c'est un cadeau exquis ! Nous avons donc fait provision de romans adultes de tous genres, de documentaires pour jeunes et moins jeunes, d'albums pour enfants, de romans pour la jeunesse, de bandes dessinées pour les petits et les plus grands.

Les plus petits sont donc invités à faire la connaissance des personnages des Éditions Nord-Sud, soit Monki le petit singe et Flocon le petit lapin des neiges. Bien d'autres personnages des Éditions La Courte Échelle les attendent également.

D'autres lecteurs seront intéressés par les nouveaux Animorph (numéros 9, 10, 11 et 12), les Frissons, et par Marie la chipie et Toto la brute issus de la collection Bilbo.

Mais nul va sans dire que les titres les plus courus seront les Calvin et Hobbes. Avis aux amateurs grands et petits : la bibliothèque possèdera sous peu la collection complète !

Alors bienvenus à tous ! Quelques soient vos goûts, nous vous trouverons sûrement quelque chose à vos mettre sous la dent !

*Le Comité
de la bibliothèque de Compton*



ERRATUM

- Une erreur s'est glissée dans l'Édition 1999 du bottin téléphonique de la MRC de Coaticook. Pour rejoindre la bibliothèque de Compton, vous devez téléphoner au Centre Communautaire au 835-0404.
- Une de nos bénévoles se fera un plaisir de vous répondre durant nos heures d'ouverture, soit :
 - les mardis, de 18 à 20 h
 - les mercredis, de 13 à 19 h

Nouveau à Compton
835-5701

3 1/2 et 4 1/2 pièces
À louer logements ordinaires
et logements de luxe Style condo



Entrée laveuse, sècheuse et lave-vaisselle
Cuisine, salle de bain, céramique
Bain tourbillon
Garage pour auto
Ascenseur directement du garage au logement

Municipalité de Compton Station

Maire : *Fernand Veilleux*

Conseillers :

Diane Gagnon

Élisabeth Hamel

Pierre Bergeron

Gilles Garant

Maurice Jouis

Robert Perreault

Séance régulière du 3 février 1999

Monsieur Fernand Fontaine est engagé à titre d'inspecteur municipal, débutant le 4 février 1999. Jusqu'au 14 mars M. Fontaine travaillera environ 8 heures/semaine, ensuite il débutera son travail à temps plein à raison de 24 heures/semaine. Il assumera également la fonction d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour environ 8 heures/semaine. M. Fontaine est aussi nommé inspecteur agraire.

35 \$ sont versés à la Société d'agriculture du comté de Stanstead, pour une annonce d'une demie page dans le livre de l'exposition d'Ayer's Cliff.

Dans le cadre du projet "route verte" de la MRC, les tracés cyclables suivants sont autorisés sur le territoire de la municipalité :

a) Un ancrage à la Piste Lennoxville-North-Hatley des circuits Sodécov, à la hauteur du chemin Astbury, qui sera emprunté jusqu'à la limite de la municipalité.

b) Puis ayant traversé la Ville de Waterville, le chemin de Compton et le chemin Drouin seraient utilisés jusqu'à la limite Est de la municipalité à sa hauteur.

c) Au sortir des limites de la municipalité de Compton, le tracé empruntera la Route 208 Ouest, le chemin Robert jusqu'au chemin

Vaillancourt, et ce dernier jusqu'au chemin Grenier qui mènera les randonneurs aux limites Sud de la municipalité de Compton Station.

Le Ministère des Transports du Québec a mis en vente deux terrains à la limite du Canton de Hatley et de la municipalité (Rang 1 lot 28H). La municipalité s'enquiert du prix en vue d'acquérir le terrain situé sur son territoire dans le but d'y créer un parc inter-municipal.

La municipalité de Compton Station appuie fortement la Ville de Rosemère dans sa démarche auprès du Premier ministre, du ministre des Finances et de la ministre des Affaires municipales en leur faisant parvenir une demande formelle à l'effet de ne pas utiliser au-delà du 31 décembre 1999 la contribution forcée des municipalités ayant fait l'objet d'une entente avec l'UMQ en date du 23 octobre 1997. La municipalité souhaite également que les deux unions municipales (UMQ et UMRCQ) mettent sur pied et mènent conjointement une campagne d'opinion publique afin de démontrer à la population du Québec que le gouvernement n'a plus besoin de la contribution forcée des municipalités pour l'assainissement de ses finances, étant donné les initiatives qu'il a déjà commencé à mener en matière de dépenses publiques et de baisse de certaines taxes.

□

Résumé par *Alexandre Buisse*

Avertissement

Les résumés des réunions des Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture dans un effort pour les rendre plus accessibles. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni les municipalités ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

COMPTON STATION

Veuillez faire part de vos plaintes concernant l'entretien des chemins d'hiver au 835-5345 ou 572-1444
Merci



Garagiste Professionnel

Garage Beauvais Mécanique Mobile Enr.

Mécanique générale
Mise au point des injecteurs
Freins et suspension
Pneus et silencieux
Pare-brise

Compton 835-5612

Bière Vin

Bonichoix

Marché Grégoire et filles

8 Chemin Hatley, Compton, Qc

(819) 835-5492

Sylvie Dupont
Claude Grégoire, prop.

Michael Bernardin

THÉRAPEUTE, N.D. B.psy.

Gestion du stress
Naturopathie
Massothérapie

(819) 849-6620

à Compton

Reçus émis pour assurances

Les Petites Annonces Classées
du Québec sur Internet



C'est GRATUIT!

<http://www.LesPAC.com>

Highlights of Recent Council Meetings - Compton Station

Mayor: Fernand Veilleux

Councillors:

- Diane Gagnon
- Elizabeth Hamel
- Pierre Bergeron
- Gilles Garant
- Maurice Jouis
- Robert Perreault

Council Meeting of February 3, 1999.

Fernand Fontaine has been engaged as the municipal inspector, beginning on February 4, 1999. Until March 14, Mr. Fontaine will work about 8 hours per week. Afterwards, he will work full time, this being 24 hours per week. He will also function as the building and environment inspector, which will require about 8 hours per week. Additionally, he will also assume the responsibilities of agrarian inspector.

A one-half page advertisement has been purchased from the Stanstead County Agricultural Society at a cost of \$35, which is to be appearing in the Ayer's Cliff Fair Programme booklet.

The following bicycle path routes have been authorized for use within the territory of the municipality:

- (a) From the connection to the existing Lennoxville-North Hatley bicycle trail along Astbury Road to the limits of the municipality.
- (b) Crossing through the Town of Waterville, along chemin de Compton and then along chemin Drouin to the eastern-most limit of the municipality.
- (c) Upon leaving the limits of Compton municipality, the path-way will follow Route 208 West, to chemin Robert, to chemin Vaillancourt, to chemin Grenier up to the southern-most limit of the Municipality of Compton Station.

The Quebec Ministry of Transport has offered to sell two pieces of land on the border between the Municipalities of Hatley and Compton Station (Rang 1, lot 28H). The council is looking into the possibility of purchasing the land with the eventual intention of establishing an inter-municipal park at that location.

Translated by Bruce Patton

CARITAS Share The Bread Campaign

Soon Spring, mild weather, and of course Easter, not to forget the Share The Bread Campaign. On April 2nd someone will again be knocking on your door to ask for your support. They will offer you a loaf of bread in exchange for a suggested donation of \$5. The funds collected will be sent to Caritas to help them continue to help the less fortunate. Again this year, let's prove that Compton's folks are generous folks.

P.S.: If you think that you will be absent on Good Friday, just stop at the Knights of Columbus Hall on Thursday afternoon or evening and it will be a pleasure for us to exchange a loaf of bread for your donation. Thank you in advance for your generosity

Margaret L'Espérance - 849-3137

WARNING

The "summarized" reports of the meetings and by-laws of the meetings have been edited and are intended solely to make the readers more aware of the activities of the municipal councils. The translation is provided as an information service to the community and as such has no legal or binding value. The original texts can be reviewed at the appropriate municipal office.

L'Auberge Des Grands Jardins
Service de restauration - Buffet



Buffet à partir de 4.50\$

Jacques Paré 819-835-0403

OMNIGRAINS
COMPLEXE AGRO-ALIMENTAIRE

GRAINS • SOUS-PRODUITS
PRÉ-MÉLANGES

Séchage • Rouleuse à grains
Classification • Ébarbage
Criblage • Entreposage
Soutien technique
Renseignements
sur les marchés

NOUVEAU SERVICE
Mélange des
votres produits
de votre choix

355, chemin de la Station, Compton
(819) 835-0065

LES DÉPANNEURS

BON SOIR

Lundi au vendredi
6h à 23h

Samedi 7h à 23h

Dimanche 8h à 22h

LE RELAIS DU DOMAINE

Prop. NELSON LUCE
36, Principale Sud
Compton (Qc) J0B 1L0
Tél./Fax : (819) 835-9448

PETRO



SÉCURITÉ PUBLIQUE :

La vitesse dans Compton ???

Avec la venue du beau temps, les conducteurs auront tendance à augmenter leur vitesse. C'est pourquoi les 10 et 11 avril se tiendront des opérations radar de sensibilisation dans le village de Compton et aux alentours. À cette occasion, des billets de courtoisie vous seront remis si vous dépassez la limite permise.

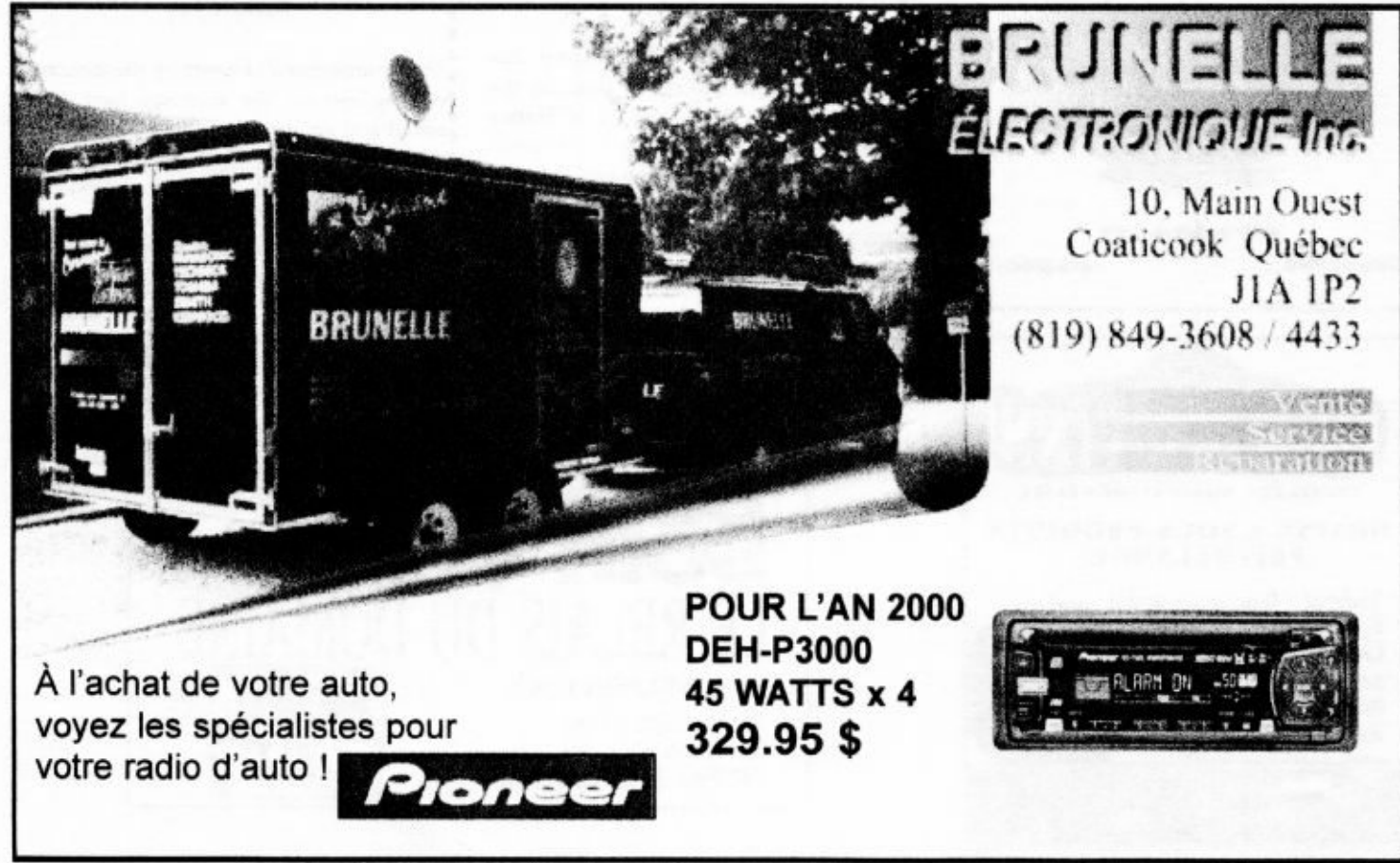
Nous tenons à vous rappeler l'importance de respecter les limites de vitesse; car elles n'ont pas été inventées pour embêter les conducteurs, mais bien pour protéger tous les usagers de la route. Et il ne faut surtout pas oublier que les amendes sont très chères (voir tableau 1) et que plus il y a de points d'inaptitude inscrits au dossier, plus le permis de conduire coûte cher (voir tableau 2).

Le code de la sécurité routière touche l'ensemble des citoyens, que ce soit comme piétons, cyclistes, motocyclistes, conducteurs ou passagers d'un véhicule. Il appartient à chacun de respecter le code de la sécurité afin de protéger sa vie et celle des autres.

**PROTÉGER DES VIES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.
SOYONS PRUDENTS.**

Agt François Gagnon
Sûreté du Québec
M.R.C. de Coaticook

(Voir les tableaux 1 et 2 à la page suivante)




BRUNELLE
ÉLECTRONIQUE Inc.

10, Main Ouest
Coaticook Québec
J1A 1P2
(819) 849-3608 / 4433

À l'achat de votre auto,
voyez les spécialistes pour
votre radio d'auto ! **Pioneer**

POUR L'AN 2000
DEH-P3000
45 WATTS x 4
329.95 \$



Vitesse excessive par zone - amendes et points

50 km/h	70 km/h	90 km/h	Amendes \$	Points d'inaptitude
55 à 59	75 à 79	95 à 99	25	0
60	80	100	35	0
61 à 64	81 à 84	101 à 104	35	1
65 à 69	85 à 89	105 à 109	45	1
70	90	110	55	1
71 à 74	91 à 94	111 à 114	75	2
75 à 79	95 à 99	115 à 119	90	2
80	100	120	105	2
81 à 84	101 à 104	121 à 124	135	3
85 à 89	105 à 109	125 à 129	155	3
90 à 94	110 à 114	130 à 134	175	3
95	115	135	195	3
96 à 99	116 à 119	136 à 139	240	5
100 à 104	120 à 124	140 à 144	265	5
105 à 109	125 à 129	145 à 149	290	5
110	130	150	315	5
111 à 114	131 à 134	151 à 154	375	7
115 à 119	135 à 139	155 à 159	405	7
120 à 124	140 à 144	160 à 164	435	7
125 à 129	145 à 149	165 à 169	465	7
130	150	170	495	7
131 à 134	151 à 154	171 à 174	495	9
135 à 139	155 à 159	175 à 179	525	9

Tableau 2

Voici le coût total d'un permis de conduire, pour une période de 24 mois, établi en fonction des contributions d'assurance:

Points d'inaptitude inscrits au dossier	Contribution d'assurance \$	Frais d'administration \$	Droits versés au ministère des Finances \$	Total \$
0, 1, 2, 3	50	4	32	86
4, 5, 6, 7	100	4	32	136
8, 9, 10, 11	174	4	32	210
12, 13, 14	286	4	32	322
15 et plus	398	4	32	434

À l'école Louis-St-Laurent



Cette fois, nous allons vous parler de la garde scolaire. Depuis le 24 août dernier une vingtaine d'enfants se retrouvent à la garde scolaire matin et soir. Ils font leurs devoirs après l'école et diverses activités individuelles ou de groupe sont organisées à chaque jour.

Vous avez d'ailleurs probablement pu constater les talents de ces jeunes lors du bazar de Noël à la soirée folklorique. Les enfants préparent actuellement une autre exposition de leurs oeuvres pour le mois de mai qui aura lieu à l'école.

Il y a aussi des activités plus spéciales comme la Zoo mobile de Granby qui est venu à l'école où les enfants ont pu en apprendre plus sur les reptiles. Ils sont allés visiter la station d'épuration des eaux de Compton. Ils feront aussi des expériences scientifiques avec le

club des Petits Débrouillards pour la journée pédagogique du mois de mars. Bref, c'est une première année d'opération qui se déroule très bien.

Un concours sera lancé au mois de mars pour trouver un nom à notre service de garde. Tous les élèves de l'école auront l'occasion de participer à ce concours. De plus, l'inauguration officielle du service de garde se fera le 25 mars.

Enfin, nous sommes en pleine période d'inscription scolaire et par le fait même, il est temps de réserver votre place pour l'an prochain en téléphonant à Nadya Boucher, responsable, au 835-0558.

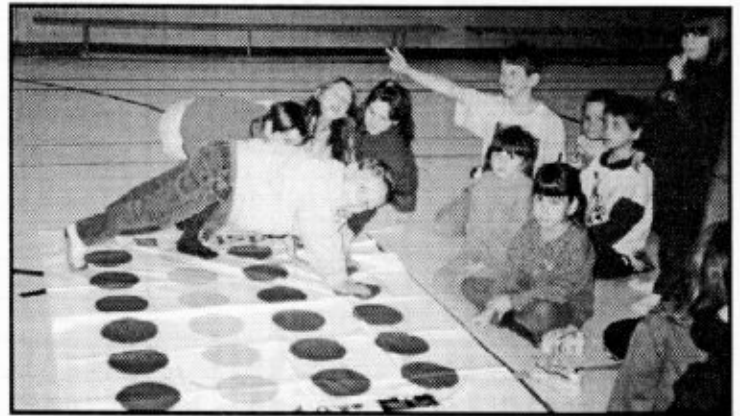
D'autre part, l'équipe de basketball de l'école a remporté son premier match 34-28 contre l'école Gendreau. Bravo à l'équipe composée d'élèves du 2e cycle : Pier-Olivier Trudel, Bruno Forand, Kevin Côté, Sandra Boutin, Danny Groleau, Michaël Bourgault, Michaël Viens, Mathieu Lizotte. L'équipe est entraînée par Lucie Poirier. D'autres parties seront jouées au cours du mois de février.

À l'école, nous avons célébré la fête de la St-Valentin en s'écrivant des petits messages. Petits et

grands ont participé à ce courrier où tous les élèves ont reçu au moins un message d'amour. Les messages étaient postés dans une boîte aux lettres de même nature que celle du bureau de poste. Une vraie boîte aux lettres rouge! Les élèves du conseil étudiant ont organisé cette activité fort bien réussie et ont fait aussi la

distribution des lettres comme de vrais facteurs ! Un gros merci à vous, conseillers pour votre beau travail !

□
Louise Chapdelaine, dir.





En pleine action avec le jeu twister




Activité Zoo mobile : Les ami(e)s manipulent une vraie peau de serpent

Nouveau !!! Nouveau !!!
À Compton
DÉNEIGEMENT ET
PELOUSE VEILLEUX

Estimation gratuite!
 Prix compétitif!

Pour info : Tommy Veilleux
 Messages : 835-5336
 Cellulaire : 572-3806



Centre de la petite enfance
les trois Pommes de Compton

ouvert du lundi au vendredi de 6h15 à 18h00

835-0276

L'École primaire des Arbrisseaux : tout un univers à découvrir



ville, Waterville, Compton, Sherbrooke, Coaticook, etc...).

L'École primaire des Arbrisseaux est une école d'enseignement régulier, agréée par le Ministère de l'Éducation, pour garçons et filles de la maternelle à la 6^{ième} année. Elle est la seule maison d'éducation à offrir un service de résidence et d'externat en Estrie. Lors de la première année d'opération, soixante élèves de la troisième à la sixième ont pu profiter du service de pensionnat. À ce moment, très peu d'élèves externes fréquentaient l'établissement. Malgré des années difficiles, l'école a poursuivi son chemin pour finalement accueillir 183 élèves en septembre 1998. Plus de 60% de la clientèle est pensionnaire. Depuis l'organisation d'un système de transport, le nombre d'externes augmente d'année en année.

Avec le temps, l'école a créé un milieu de vie où l'enfant est encouragé à s'impliquer dans sa réussite, à développer un lien d'appartenance et à respecter les différences de chacun. La direction ainsi que tout le personnel croient que chaque enfant a sa façon d'être, son histoire, ses besoins. Il est un individu dans un groupe. Nous travaillons avec

L'école, c'est un milieu, une étape importante dans le cheminement d'une personne. Quand ce milieu s'harmonise avec la vie humaine en plus des espaces verts à perte de vue, il constitue à coup sûr un choix à privilégier.

Les parents d'aujourd'hui sont de plus en plus soucieux de répondre adéquatement aux multiples besoins de leurs enfants. Ils désirent leur fournir les meilleurs outils favorisant la réussite.

C'est pour répondre à cette demande grandissante que l'École primaire des Arbrisseaux (anciennement le Pensionnat de Compton) a ouvert ses portes en septembre 1987. Installé à quelques kilomètres du village de Compton, l'école accueille depuis 12 ans des jeunes de plusieurs villes du Québec (Lac Mégantic, Thetford Mines, Granby, Victoriaville, Longueuil, Drummond-



chacun de ces individus et non avec la masse. Aux "Arbrisseaux", on forme en quelque sorte une grande famille qui s'entraide.

C'est d'abord un milieu scolaire mais c'est aussi un environnement stimulant et enrichissant. L'école grouille d'activités de toutes sortes. Pendant les heures de cours, les élèves sont encouragés à participer à différents concours tels que la dictée P.G.L., Desjardins, Expo-sciences. Mais dès que la cloche sonne les élèves ont le loisir de nager, de faire de la musique, de l'artisanat, du bricolage, des activités sportives ou théâtrales. Chaque classe profite également d'un temps d'étude encadré. Les élèves à l'externat bénéficient de tous les services et de toutes les activités qui sont offertes. Ils peuvent également, à l'occasion profiter du service de résidence par exemple lors d'un voyage des parents.

En somme, à l'École primaire des Arbrisseaux, l'enfant y trouve l'amitié, un encadrement chaleureux, une atmosphère familiale, en fait tous les ingrédients qui assurent un séjour réussi.

Si vous avez le goût d'en connaître plus, l'école tiendra des portes ouvertes le 20 mars et 8 mai prochains à 14h00.



Tél.: 849-4100

Daniel Parent
arpenteur-géomètre

208, rue Martin
Coaticook

PIERRE BOUX M.D.

Clinique Médicale de
Waterville-Compton

1-5051 PrincipaleSud
240 Waterville

Tel: 837-2413
Fax: 837-3065



11, PRINCIPALE SUD, COMPTON, QC J0B 1L0 (819) 835-0234

Compte rendu des décisions prises par le Conseil d'Administration de la Corporation de Développement des Compton

En date du 18 février 1999

Rappelons que les activités de la Corporation peuvent se diviser en trois volets :

- Gestion et entretien courant des équipements de loisirs et communautaires des Municipalités, dont le Centre communautaire. Précisons qu'en 1999 la patinoire continue d'être gérée par l'administration municipale de Compton.

- Aide administrative et financière ponctuelle aux organismes communautaires.

- Projets de développement dans le domaine de la qualité de vie, pouvant toucher des domaines aussi variés que la protection du patrimoine, la mise en place de nouveaux équipements sportifs et de loisirs, l'organisation d'activités culturelles, pour autant que ces activités ne soient pas déjà réalisées par des organismes communautaires d'ici. Si ces projets sont mis de l'avant par des organismes existants il incombera à la Corporation de leur venir en aide ou de les informer des possibilités d'aides extérieures. Il peut aussi s'agir de formuler des recommandations aux municipalités en ce qui touche à la qualité de vie, comme de siéger à la Commission inter-municipale des loisirs de Compton.

Je tiens aussi à signaler en passant que les membres du Conseil d'administration ont accepté cette tâche dans le but de contribuer à la communauté et ne touchent aucun dédommagement ni rémunération.

La Corporation est seulement au début de son existence et il est

important de souligner que le transfert de fonds depuis la municipalité se fait progressivement et que certains dossiers sont complexes. La corporation est donc en train de s'installer et n'est pas encore complètement opérationnelle à tous les niveaux. Nous tenons à nous excuser des inconvénients qui ont pu en résulter pour les utilisateurs entre autre du Centre communautaire.

LES RÉALISATIONS

Mais les choses avancent bien et voici quelques décisions et réalisations en date du 23 février :

- Engagement, grâce à un programme emploi, de Mme Suzanne Inkel en tant que coordonnatrice. Mme Inkel sera en charge de non seulement soutenir le bénévolat du Conseil d'administration, de coordonner les différentes activités organisées et de gérer le quotidien de la corporation, mais aussi entre autres soutenir les organismes qui en font la demande, tenir le cahier des réservations des locations du Centre communautaire et de prendre note des besoins des utilisateurs.

- Installation dans les locaux du Centre Internet, au Centre communautaire du 29 chemin de Hatley, grâce à leur précieuse collaboration. La Corporation sera co-utilisatrice et payera tous les frais de la ligne téléphonique utilisée par le Centre Internet. La corporation utilisera l'imprimante du Centre Internet mais payera tous les frais courants d'encre, etc. La Corporation pourra être rejointe au 835-0445.

- Achat de l'équipement de bureau (d'occasion pour la plupart et pour un investissement minime) comprenant bureau, photocopieuse, télécopieur, téléphone et ordinateur.

- Engagement, grâce à un programme emploi, de M. Christian Koczi de Compton, à titre de responsable de l'entretien. Il sera en charge de la conciergerie et de l'entretien extérieur et intérieur du Centre communautaire. Il supervisera l'entretien des équipements des loisirs.

- Installation prochaine d'une distributrice de boissons gazeuses dans la grande salle du Centre communautaire. Précisons que l'installation et l'opération de la distributrice ne coûteront rien à la Corporation.

- Organisation de l'activité piscine.

- Souscriptions des assurances nécessaires au niveau de la responsabilité civile et de l'assurance locative.

- Demande des formulaires pour le programme d'assistance au transport des personnes handicapées.

- Demande des formulaires pour l'inscription au concours des villages et campagnes fleuries.

- Prise des réservations pour le Centre communautaire.

- Adoption des tarifs de location pour la grande salle communautaire, tels qu'en vigueur auparavant : comme antérieurement les organismes communautaires reconnus de Compton et Compton Station ne payeront aucune location même s'ils organisent une manifestation (par exemple une levée de fonds) dans

la grande salle du Centre communautaire.

- Prise en charge de tous les frais de la ligne téléphonique desservant le Centre Communautaire, hormis les interurbains.

- Conclusion du contrat d'entretien de la piste de ski de fonds et démarches pour faire enlever les entraves qui ont surgi sur la piste.

- Partage de notre photocopieur avec les organismes.

- Obtention d'un permis occasionnel renouvelable de consommation d'alcool pour éviter des frais supplémentaires importants aux organismes qui organisent des activités au Centre communautaire.

- Élaboration d'un plan d'action pour étudier et répondre aux besoins des utilisateurs du Centre communautaire, y compris l'établissement de règles d'utilisation.

- Recherche de moyens de levée de fonds et de subventions supplémentaires.

- Collaboration avec le Lieu historique St-Laurent dans le cadre du circuit patrimonial.

- Tenue d'une nouvelle rencontre d'information avec les organismes.

- Décision sur les activités prises en charge en 1999 : entretien des équipements de loisirs et parcs, gestion du Centre communautaire, aides aux organismes, aide à la préservation du patrimoine, développement de sentiers pédestres, organisation de l'activité piscine, embellissement des rues principales, mise en valeur de nos ressources locales par rapport à la future piste cyclable, balisage de la piste de ski de fonds, soutien à l'événement de la ferme au marché, soutien éventuel au marché public, organisation de soirées communautaires et culturelles, organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, recommandations diverses aux municipalités.

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

- Attribution de dossiers en fonction des besoins à chacun des membres du Conseil d'administration :

Centre communautaire et aide aux organismes : Chantal Lazure
Culture et loisirs : Jean-Paul Létourneau

Patrimoine : Richard Leblanc

Sport et plein air : Gilles Garant

Développement : Lisette Proulx

Financement : Marcel Boisvert

- Discussion et adoption d'un budget compte tenu de la différence entre le budget demandé aux Municipalités et celui effectivement obtenu.

Voilà un petit début, qui se traduira rapidement dans le concret, nous l'espérons. De plus, faites nous part de vos idées. La corporation vous appartient. N'oubliez pas que la Corporation appartient d'office à tous les organismes communautaires de Compton et Compton Station et aux Municipalités ainsi qu'aux résidents qui veulent devenir membre. Nous sommes aussi toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider au sein de différents comités.

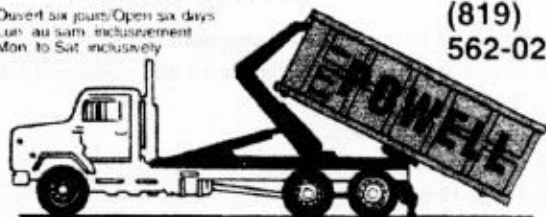
□

Alexandre Buysse
Président

**LOCATION DE CONTENEURS
POUR TOUS GENRES DE TRAVAUX
RENTAL OF CONTAINERS FOR ALL
TYPES OF JOBS**

Ouvert six jours / Open six days
Lun au sam inclusivement
Mon to Sat inclusively

(819)
562-0212



**SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX
(1982) INC**

*Spécialités : Planification fiscale,
préparation d'états financiers,
impôts, tenue de livre.*

179, Belvédère nord,
Sherbrooke, J1H 4A7
821-9280

Suzanne Couture
Comptable agréée

22 rue Principale nord, C.P. 76
Compton, J0B 1L0
835-9139



**CLUB
LIONS
DE
COMPTON**

**GAGNANTS DU LI-GAGN-ONS DU MOIS
DE FÉVRIER 1999**

500 \$ Gilles Boivin # 296

300 \$ Raymonde Jutras # 74

200 \$ Jacques et Lise Viens # 21

100 \$ Claude Rodrigue et Chantal Martineau # 217

075 \$ Jeannine Rodrigue et Serge Inkell # 214

Félicitations à ces heureux gagnants et bonne chance à tous pour le prochain tirage...

Claire B. Gagnon, responsable

CARITAS

La Campagne du Pain Partagé

Bientôt le printemps, le beau temps, et bien oui Pâques, sans oublier la Campagne du Pain Partagé. Le 2 avril prochain, des gens passeront chez-vous pour vous offrir un pain en échange d'un don suggéré de 5\$. L'argent ainsi ramassé sera envoyé à Caritas pour l'aider à continuer son oeuvre parmi les moins fortunés des Cantons-de-l'Est.

C'est notre chance de faire la preuve que les gens de Compton sont des gens généreux.

Note : Si vous pensez être absent ce Vendredi Saint, vous pouvez passer au local des Chevaliers, le jeudi après-midi ou en soirée et cela nous fera plaisir d'échanger un pain contre votre don.

Merci à l'avance pour votre générosité.

Margaret L'Espérance, Responsable

Gérin Custeau
Notaires et
Conseillers juridiques

Agricole Compagnies
Immeubles
Successions
Testaments Mandats

tél. : 849-4855
télécopieur : 849-9675
38, Child, Coaticook



Excavation - défrichement -
nivellement - chemins forestiers
peigne sur pelle, godet à
drainage, terre à pelouse, gravier,
sable, concassé
tél. : 835-9178

Pour la reconstruction d'une église

En janvier dernier, la Municipalité de Compton recevait, comme beaucoup d'autres municipalités du Québec, un appel de la Mairesse de St-Luc-de-Matane ainsi que du député fédéral de Matapédia-Matane afin de contribuer à la reconstruction de l'église presque centenaire du village (1916-1999), détruite par le feu le 9 janvier.

Selon Linda Cormier-Lévesque, Mairesse de St-Luc-de-Matane : "L'incendie qui a détruit notre église a semé la consternation et à laissé place à un profond sentiment de désolation." Selon Monsieur René Canuel, député : "C'est une part importante du patrimoine historique de cette municipalité qui a disparue. Aucune de nos municipalités n'est à l'abri d'une telle catastrophe."

Le peu de primes d'assurances que la fabrique recevra ne permet pas la reconstruction sans une aide extérieure. C'est pourquoi tous sont invités à contribuer à une levée de fonds qui réunira la somme nécessaire à la reconstruction urgente d'un lieu de rassemblement qui corresponde aux besoins du village de St-Luc-de-Matane.

Vous pouvez faire parvenir vos dons à :

Fabrique de St-Luc-de-Matane
1, rue de l'Église,
St-Luc-de-Matane, Qc., G0J 2X0

ou par dépôt direct à toute Caisse Populaire
Inter-caisse 60046-815
No 25 ES-4

(Reçus pour fin d'impôt acheminés sur demande)



PRODUITS DE CIMENT
COUILLARD

340, rue MERRILL
COATCOOK (Québec)
J1A 1X4

Tél.: (819) 849-2778
Fax.: (819) 849-9497

- Béton préparé
- Trou d'homme, puisard
- Tuyau, fosse septique
- Livraison pierre et gravier



Gérard Leblanc
Courtier d'assurance Itée

10 Principale Sud, C.P. 177, Compton
Bur. : (819) 835-9511 Rés. : (819) 835-5718

COURS DE NATATION DE LA CROIX-ROUGE

(Maternelle et plus)

Inscription le 23 mars de 18 h à 19 h 30

Grâce à la générosité du Club Lions ainsi qu'aux Municipalités de Compton et de Compton Station, nous pouvons établir nos prix à :
40 \$ premier enfant ; 35 \$ deuxième enfant ; 30 \$ troisième enfant et plus.

Première session de 10 cours :

Tous les vendredis soirs, commençant le 9 avril jusqu'au 11 juin.
niveaux 1, 6 et 7 : de 17 h 30 à 18 h 30
niveaux 2 et 4 : de 18 h 30 à 19 h 30
niveaux 3 et 5 : de 19 h 30 à 20 h 30

Deuxième session de 10 cours (en 5 semaines)

Les samedis et dimanches, commençant le 15 mai jusqu'au 13 juin.
niveaux 3 et 8-12 : de 8 h 30 à 9 h 30
niveaux 1 et 6 : de 9 h 30 à 10 h 30
niveaux 2 et 7 : de 10 h 30 à 11 h 30
niveaux 3 et 5 : de 11 h 30 à 12 h 30

Pour information

Carmen Gaulin : 835-5238 ; Guylaine Bolduc : 849-3877 ;
Nathalie Proulx : 835-5396 ; Sonia Veillette : 835-5396 ;
Céline Labrie : 837-2370

Comité d'activités parascolaires de Compton



Plomberie Mario Côté

Entrepreneur en plomberie
«Bienvenue aux particuliers et aux entrepreneurs»
Spécialisés en résidentiel
Rénovation-commercial-industriel
Service & Produits de qualité !

tél. : 835-9338
112, rue Paul, Compton



A **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
F L'Aféas tiendra son Assemblée
É générale, le mercredi 24 mars à
A 20 h au local du Centre Com-
S munitaire.
 Le sujet d'étude du mois sera :
 "Poissons et crustacés : faire
 connaître différentes façons de les
 apprêter."
 N'oubliez pas notre marché aux
 puces de la fin avril, soit les 29, 30
 avril et 1er mai. Les heures
 d'ouverture vous seront commu-
 niquées dans l'Écho du mois
 d'avril. Information : 835-9113
 Nous attendons toujours vos
 noms pour les cours de tissage
 ouverts à tous.
 Information : 835-9113 ou 835-
 9235

Venez nous rencontrer lors de nos
 assemblées. Peut-être aurez-vous
 le goût de vous joindre à nous.

À bientôt !
 Diane Gilbert
 Responsable de la publicité
 835-9113

Un extrait de Femmes d'ici - Février 99

Briser le mur du SILENCE

Nous ne pouvons contester que l'évolution de notre société se passe
 sous le signe de la violence, entre autres.

Depuis plusieurs années, les Églises ont affirmé que la violence
 faite aux femmes, sous toutes ses formes, constitue un mal sérieux.
 Qu'elle soit verbale, psychologique, physique, économique ou
 sexuelle, elle porte atteinte aux valeurs chrétiennes d'égalité et de
 dignité de la personne.

Arrêtons-nous quelques instants pour réfléchir au fait que dans
 notre société ou dans notre communauté, certaines personnes vivent
 dans l'angoisse et l'inquiétude en attendant que les agresseurs se
 manifestent.

La personne âgée qui se fait dire au moment de la visite d'un des
 membres de sa famille "Je vais m'en occuper, moi, de votre chèque
 maman, soyez pas inquiète !". Cette femme aux cheveux blancs qui
 se fait crier régulièrement qu'elle ne vaut plus rien, qu'elle
 embarrasse tout le monde.

Ce jeune adolescent du secondaire qui doit payer 5 \$ par semaine
 pour acheter la paix à l'école et qui vit dans la peur de se faire
 donner une râclée.

Cette femme qui subit le harcèlement de son patron jusqu'à la
 dépression nerveuse.

Dans chacune des situations décrites, c'est dans l'inquiétude et la
 peur que ces personnes assument leur quotidien. Cette violence
 amène la défaite. Défaite quand nous continuons de garder le
 silence devant ces situations. Défaite quand nous laissons le
 processus d'institutionnalisation de la violence s'enraciner tant dans
 les structures sociales, économique qu'ecclésiastiques.

Que pouvons-nous faire afin que ces personnes puissent vivre sans
 se faire inquiéter ?

La dynamique du cycle de la violence et son inévitable escalade
 n'ont qu'un seul remède : briser radicalement ce cercle infernal
 pour sauver la dignité des personnes aimées de Dieu.

Briser le mur du silence, cela suppose une conversion du cœur et de
 la conscience. Cela nous amène à prendre position et à dénoncer
 tout système qui engendre ou maintient les personnes sous le joug
 de la violence. Cela nous amène également à nous assurer qu'il y
 ait des ressources dans chacun de nos milieux (à l'école, dans notre
 communauté, au travail).

Ce cycle nous pouvons le briser individuellement. Cependant nous
 pouvons aussi travailler à des solutions collectives. L'opération
 "Tendre la main" en est un exemple. L'AFÉAS souhaite développer
 un esprit de solidarité afin que nous puissions, ensemble, dans nos
 milieux respectifs, réagir contre toute forme de violence.

Huguette Labrecque
 Présidente provinciale

(819) 835-9203
 pag : 564-3389

**RÉGINALD
BRANCHAUD**
ENR.

Installation de poêle, foyer, cheminée préfabriquée
 Regainage de cheminée existante en maçonnerie

Entrepreneur spécialisé
 Conseiller membre APCCS
 Association Professionnelle Chauffage Combustible Solide

PETRO
STATION
SERVICE
D. BOIVIN
INC.

Les Autos D.M. Inc.
Achat • Vente • Échange

**Lave
auto**

Mécanique et
remorquage

32 Principale Nord
Compton, Qc
Tél. : (819) 835-5447



Votre déclaration de revenus 1998

Des modifications importantes cette année

Bientôt, ce sera le temps de produire votre déclaration de revenus pour 1998. Cette année, vous devrez vous familiariser avec la réforme de la fiscalité des particuliers introduite en 1998. C'est une toute nouvelle façon de faire sa déclaration de revenus qui est proposée pour 80% des contribuables.

Pour en savoir davantage sur la réforme, nous vous invitons à assister à l'une des rencontres d'information qui se tiendront, du 23 février au 15 mars 1999, de 19 h 30 à 21 h, dans différentes municipalités de l'Estrie.

Liste des rencontres d'information

MUNICIPALITÉ	ENDROIT	ADRESSE	DATE ET HEURE
Coaticook	Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook	116, rue Wellington Coaticook	Mercredi, 3 mars 99 à 19 h 30
East Angus	Salle communautaire Hôtel de ville	146, rue Angus Nord East Angus	Mardi, 2 mars 99 à 19 h 30
Lac-Mégantic	Salle J.-Armand-Drouin Hôtel de ville	5527, rue Frontenac Lac-Mégantic	Mercredi, 24 février 99 à 19 h 30
Magog	Salle du conseil Hôtel de ville	7, rue Principale Est Magog	Mercredi, 10 mars 99 à 19 h 30
Richmond	Motel Le Marquis	836, rue Graig Richmond	Mardi, 9 mars 99 à 19 h 30
Sherbrooke	Salle Diamant Days Inn	3200, rue King Ouest Sherbrooke	Mardi, 23 février 99 à 19 h 30

Population anglophone

Lennoxville (en anglais)	Centre communautaire Amédée-Beaudoin	10, rue Dépôt Lennoxville	Mardi, 16 mars 99 à 19 h 30
-----------------------------	---	------------------------------	--------------------------------

Pour informations

Si vous avez des questions concernant la réforme de la fiscalité ou toute autre question sur votre déclaration de revenus, n'hésitez pas à communiquer avec un préposé aux renseignements du ministère du Revenu du Québec. Depuis le 1^{er} février et ce jusqu'au 30 avril 1999, le Ministère assurera des services téléphoniques prolongés soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 21 h 30 et les mercredis de 10 h à 21 h 30. Si vous vous rendez aux bureaux du ministère du Revenu, les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 17 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et les mercredis de 10 h à 17 h 30.

CHRONIQUE DE COMMUNICATION-QUÉBEC

Volume 3, numéro 5

Février 1999

CHRONIQUE SPÉCIALE : IMPÔT 1998 Des modifications importantes cette année

Bientôt, ce sera le temps de produire votre déclaration de revenus du Québec pour 1998. Cette année, au moment de produire votre déclaration, vous allez vous familiariser avec la réforme de la fiscalité des particuliers introduite en 1998.

Les nouveautés consistent d'abord en une diminution des impôts à payer pour un grand nombre d'entre vous. Pour les salariés, ce bénéfice s'est probablement déjà fait sentir par une diminution des déductions à la source.

Trois autres modifications visent la simplification dans la façon de remplir votre déclaration de revenus : certains crédits et déductions ont été regroupés en un montant forfaitaire, des mesures facilitantes sont offertes aux conjoints et la présentation du formulaire est améliorée.

En somme, c'est une toute nouvelle façon de faire votre déclaration de revenus qui vous est maintenant proposée. Il y a de quoi se réjouir, puisque ces innovations vous simplifieront la vie.

Un nouveau régime : le régime d'imposition simplifié

Jusqu'à maintenant, nous avons un seul régime d'imposition et deux formulaires, soit la déclaration détaillée et la déclaration simplifiée. La réforme conserve ce même régime d'imposition qu'on dit général et introduit un nouveau régime : le régime d'imposition simplifié. Près de 80 % de la population pourra tirer profit de ce nouveau régime d'imposition simplifié.

Des crédits regroupés en un montant forfaitaire

Le principal avantage du régime d'imposition simplifié est qu'il regroupe plus de 50 crédits et déductions en un montant forfaitaire de 2 350 \$; les plus courants sont : cotisations RRQ, cotisations à l'assurance-emploi, cotisations syndicales ou professionnelles et frais médicaux. Le montant forfaitaire s'ajoute au crédit personnel de base de 5 900 \$, et ce, même si la somme de

ces déductions et de ces crédits est inférieure de 2 350 \$.

De plus, vous continuez de bénéficier des autres crédits et déductions d'impôt à l'égard de la famille, de l'aide à la retraite, des dons de bienfaisance et des autres crédits d'impôt remboursables, tel le crédit pour frais de garde d'enfants.

Un seul formulaire pour les conjoints qui le désirent

Vous êtes marié ou vivez en union de fait? Si vous et votre conjoint optez pour le régime d'imposition simplifié, vous pouvez, si vous le désirez, utiliser le même formulaire pour produire votre déclaration respective.

Bien sûr, chacun des conjoints continue d'être imposé sur une base individuelle et reçoit un avis de cotisation qui lui est propre.

Les crédits inutilisés transférables d'un conjoint à l'autre

Ce nouveau régime permet de transférer à votre conjoint la partie inutilisée des crédits d'impôt non remboursables. Ainsi, que votre conjoint et vous produisiez votre déclaration sur le même formulaire ou non, si l'un d'entre vous n'a pas besoin d'utiliser tous ses crédits d'impôt non remboursables pour réduire son impôt à payer à zéro, la partie inutilisée de ces crédits peut être transférée à l'autre personne pour réduire son impôt. Cette mesure constitue un avantage fiscal pour la famille, puisqu'elle permet d'utiliser au maximum les crédits d'impôt non remboursables auxquels chaque contribuable a droit.

Bien choisir son régime

En se basant sur votre déclaration de 1997, le ministère du Revenu du Québec (MRQ) a estimé lequel des deux régimes vous est le plus profitable, le formulaire approprié vous a été envoyé au mois de janvier.

Quel que soit le formulaire que vous avez reçu, votre situation fiscale peut avoir changé. Faites le calcul en utilisant la grille fournie et comparez ainsi les deux régimes afin de vous assurer que le formulaire que vous avez reçu correspond bien au régime le plus avantageux pour vous.

Remboursement transférable d'un conjoint à l'autre

Que vous produisiez votre déclaration selon le régime d'imposition général ou le nouveau régime d'imposition simplifié, si l'un de vous a droit à un remboursement alors que l'autre a un solde à payer, celui qui a droit au remboursement peut demander de l'appliquer, en tout ou en partie, au paiement du solde de l'autre. Il indiquera sur son formulaire le montant qu'il désire lui transférer. Mais attention : si la personne qui transfère doit de l'argent à l'État, le MRQ affectera son remboursement d'abord à cette dette.

Avez-vous reçu tous les relevés requis?

Votre institution financière, votre employeur et votre propriétaire d'immeubles sont parmi les personnes qui ont jusqu'au 28 février pour vous fournir les relevés nécessaires à la production de votre déclaration de revenus pour l'année 1998. Assurez-vous d'avoir tous les documents requis avant de produire votre déclaration.

Pour recevoir le crédit pour la TVQ

Le crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec (TVQ) permet de rembourser aux ménages à faibles et à moyens revenus une partie importante de la TVQ payée au cours d'une année sur les biens et les services essentiels qu'ils consomment. Il est établi en fonction de votre situation familiale ainsi que de votre revenu, et est administré par le MRQ. Les informations à la ligne 90 du guide de votre déclaration de revenus vous permettent de savoir si vous y avez droit. Si tel est le cas, vous devez remplir votre déclaration de revenus afin de recevoir le crédit pour la TVQ.

En 1999, ce crédit vous sera versé en deux montants, en août et en décembre.

Relevé 4 : impôts fonciers

Le propriétaire doit produire un relevé 4 pour chacun des logements habités le 31 décembre de l'année par des locataires ou des sous-locataires responsables du paiement du loyer, qu'ils aient signé un bail ou non, et qu'ils aient payé leur loyer ou non. Si un logement était vacant au 31 décembre, le propriétaire ne doit pas produire de relevé 4 pour ce logement.

Date limite : 30 avril 99

De façon générale, vous avez jusqu'au 30 avril 99 inclusivement pour expédier votre déclaration, dûment remplie, au ministère du Revenu du Québec. Dans tous les cas, la date d'oblitération du timbre par la Société canadienne des postes confirmera la date d'expédition.

Vous ou votre conjoint déclarez des revenus d'entreprise; si c'est le cas, vous avez jusqu'au 15 juin 99 inclusivement pour produire votre déclaration, et ce, sans pénalité à payer.

Des questions?

Cette année, le ministère du Revenu du Québec a déployé des efforts particuliers pour vous informer sur les principaux avantages de la réforme fiscale des particuliers et les améliorations apportées à la déclaration de revenus. Plusieurs choix s'offrent à vous afin d'être mieux informé, dont voici la liste :

A) Des rencontres d'information

Du 23 février au 16 mars 99 à 19 h 30, des rencontres d'information se tiendront dans différentes municipalités de l'Estrie soit :

Sherbrooke : mardi, 23 février 99

Salle Diamant, Days Inn
3200, rue King Ouest

Lac-Mégantic : mercredi, 24 février 99

Salle J.-Armand-Drouin
Hôtel de ville
5527, rue Frontenac

East Angus : mardi, 2 mars 99

Salle communautaire, Hôtel de ville
146, rue Angus Nord

Coaticook : mercredi, 3 mars 99

Pavillon des Arts et de
la Culture de Coaticook
116, rue Wellington

Richmond : mardi, 9 mars 99

Motel Le Marquis
836, rue Graig

Magog : mercredi, 10 mars 99

Salle du conseil
Hôtel de ville
7, rue Principale Est

EN ANGLAIS

Lennoxville : 16 mars 99

Centre communautaire
Amédée-Beaudoin
10, rue Dépôt

La rencontre du 16 mars, à Lennoxville, se déroulera en anglais.

B) Surveillez votre quotidien du 27 février

Un cahier spécial sera joint à votre quotidien La Tribune du 27 février 99. Vous y trouverez une

foule de renseignements utiles pour remplir votre déclaration de revenus et mieux comprendre l'impôt.

C) Une émission à ne pas manquer

Au début du mois de mars, une émission de télévision d'une demi-heure sera diffusée deux à trois fois par semaine, sur tout le territoire du Québec, par l'entremise des réseaux de télévision communautaire. Cette émission vous familiarisera avec les changements amenés par la réforme, et ce, de manière très concrète. De plus, elle vous expliquera, de façon simple et fort imagée, les modifications apportées à la déclaration de revenus.

D) Lisez le guide

Les réponses à la plupart de vos questions se trouvent dans le guide de la déclaration de revenus : consultez la liste des principaux sujets traités à la page 5. Prenez aussi 10 minutes pour lire les trois premières pages et les pages centrales.

Des heures de service prolongées au ministère du Revenu du Québec

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter un préposé aux renseignements du MRQ. Jusqu'au 30 avril, le MRQ offrira des services téléphoniques prolongés soit : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 21 h 30 et le mercredi de 10 h à 21 h 30.

À l'accueil, les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 17 h 30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi; mercredi de 10 h à 17 h 30. Le MRQ est situé au 2665, rue King Ouest, 4e étage, Sherbrooke. Les numéros de téléphone sont : 563-3034 ou 1 800 267-6299.



Gouvernement du Québec
Ministère des Relations avec
les citoyens et de l'Immigration
COMMUNICATION-QUÉBEC
Direction régionale de l'Estrie

200, rue Belvédère Nord, bureau RC 02
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
820-3000 ou 1 800 363-1363 (sans frais)
Internet : « <http://www.comm-qc.gouv.qc.ca> »
téléscripteur : 1 800 361-9596

Nos annonceurs

Administration Marcoux	821-9280	Gérin Custeau, notaires
Auberge des grands jardins	835-0403	IGA Coaticook
Auto DM	835-5445	Les Multiservices Bouthillier
Bonichoux	835-5492	Michael Bernardin, thérapeute
Bonisoir	835-9445	Omnigrain
Breault Excavation	835-9178	Pierre Boux, M.D.
Brunelle Électronique	849-3608	Pharmacie Jean Coutu
Caisse Populaire de Compton	835-5476	Plomberie Mario Côté
CO-OP S.C.A. Compton	835-5411	Powell Transport
Cyberexpress	www.lespac.com	Produit du ciment Couillard
Daniel Parent, arpenteur	849-4100	Réginald Branchaud
Déneigement / Pelouse Veilleux	835-5336	Station Service Boivin
Garage Beauvais Mécanique	835-5612	Suzanne Couture
Gérard Leblanc, assurances	835-9511	Vidéomax

Numéros importants

Urgences	911
FEU Compton & Compton Station	566-5777
Sûreté du Québec	310-4141
Municipalité de Compton	835-5436
Municipalité de Compton Station	835-5345
Carrefour de la santé	849-4876
Centre Info santé	849-7041
Urgences Coaticook	849-7041

L'Écho paraît 11 fois l'an. La date de tombée est le 15 du mois pour une parution la première semaine du mois suivant.

Veillez faire parvenir vos articles ou informations au 3 chemin Hatley, bureau 202, Compton, Qc, J0B 1L0 ou directement par courrier électronique à :

buisse@interlinx.qc.ca

Pour toute annonce, veuillez contacter Mme Lisette Proulx au 835-0476.

Rédacteur en chef et Éditorialiste : Alexandre Buisse
Reportages : Lisette Proulx
Montage : Christian Simard



La coopération pétrolière: notre force!



Au printemps, offrez-vous du TEMPS





TOTAL eau

simple et efficace,

L'aliment complet pour les sujets de remplacements de 0 à 5 mois (160 kg).

26 Chemin Hatley
COMPTON
835-5411

Ceux qui reculent présentent des excuses
Ceux qui progressent présentent des solutions.



Société coopérative agricole de Compton

LES SEULS À LIVRER GRATUITEMENT À DOMICILE

UN PHARMACIEN CHEZ-VOUS

Programme de pharmacien à domicile offert
GRATUITEMENT à la communauté
depuis déjà un an.



SEULEMENT À VOTRE PHARMACIE
MARIE-CLAUDE GAGNON

PHARMACIENNE

affiliée à  **JEAN COUTU**

269, rue Child, Coaticook
849-6359 ou 1-800-399-6359